

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 FÉVRIER 2026

numéro
CC_260219_8

L'an deux mil vingt-six, le dix neuf février,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le treize février deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	42
exprimés	44
vote	
pour	44
contre	0
abstention	0

Présents :

Jean-Paul PAILHOX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Daniel FABRE, Luc BEVILACQUA, Gaëlle LEVEQUE, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Ali BENAMEUR, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Isabelle PEDROS, Claude LAATEB, Magali STADLER, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Jean-Christophe COUVELARD, Clément THERY, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE.

M. Lauric MERLAN suppléant de Mme Sophie PRADEL.

Absentes avec pouvoirs :

Martine BAÏSSET à Jean-Luc REQUI, Delphine BENOIT à Isabelle PERIGAULT.

Absents :

Joëlle GOUDAL, Michel COMBES, Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Alain VIALA, Bernard GOUJON, Jean-Marc SAUVIER, Izia GOURMELON, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Nathalie SYZ, Ahmed KASSOUH, Christian RICARDO, Christophe ROMO, Michel DRUENE.

OBJET :	Approbation des procès-verbaux de récolement pour l'année 2025 des collections du musée de Lodève
----------------	--

VU l'article L 442-8 du Code du patrimoine,

CONSIDÉRANT que chaque campagne de récolement doit faire l'objet d'un procès-verbal annuel, rédigé par le responsable des collections et adressé au service des musées de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Occitanie,

CONSIDÉRANT que le procès-verbal pour la campagne 1 concernant les dessins et gravures de Paul Dardé, la campagne 2 concernant l'archéologie, la campagne 3 concernant la paléontologie et la campagne 6 concernant les autres œuvres Beaux-Arts ont été adressés à la DRAC Occitanie le 16 décembre 2025,

Où l'exposé de Fadilha BENAMMAR KOLY et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : VALIDE** les procès-verbaux de récolement du musée de Lodève pour la campagne 1 des dessins et gravures de Paul Dardé, la campagne 2 de l'archéologie, la campagne 3 de la paléontologie et la campagne 6 des autres œuvres beaux-arts,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20260219-lmc123385-DE-1-1
Date de télétransmission : 23/02/26
Date de publication : 25/02/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le dix neuf février deux mille vingt-six
Le Président,
Jean-Luc REQUI

Signé électroniquement par:



Récolement décennal des musées de France

Procès-verbal de campagne

1. Identification du musée

Musée de Lodève

2. Identification de la campagne

Titre de la campagne : campagne 1 : dessins et gravures de Paul Dardé

Domaine concerné (domaine de collection) : Beaux-Arts

Zone du musée : réserve

Date de réalisation : décembre 2024

Responsable de la campagne : Ivonne Papin-Drastik

3. Méthodes et Moyens humains, techniques, etc. :

Moyens humains : récolement effectué par Ivonne Papin-Drastik à raison d'environ 22 jours pleins/an qui ont pu y être consacrés.

Contexte et méthode :

Récolement à la fois topographique et par campagne tel que défini dans le second plan de récolement.

Les objets de cette campagne sont depuis 2019 conservés dans les réserves « modules 1 et 2 arts graphique » du nouveau musée.

A consisté à partir de chaque module des mobiliers de la réserve désormais identifié par une lettre et un numéro (E n° pour les étagères / T n° pour les tiroirs / B n° pour les boîtes d'archives, etc.) et à confronter chaque objet du module à sa notice informatisée et à y apporter les informations complémentaires.

Opérations :

- vérifier la présence et l'état des objets
- vérifier le marquage
- établir une liste des opérations de post-récolement à prévoir sur cette campagne

4. Description des champs couverts :

5. Commentaire sur le résultat de cette campagne :

Un fichier listant les opérations de post-récolement a été créé.

Pas de problèmes juridiques et/ou de statuts sur cette campagne.

INFORMATIONS	CHIFFRES	OBSERVATIONS
Nombre (connu ou évalué) de biens ciblés	2759 + 2776 = 5535	d'après le 2ème PRD : sur la campagne 1 : 2759 items + 2776 (don Caubel régularisé en CSRA nov. 2023)
Objets localisés (vus ou en déplacement provisoire justifié)	32	
Objets manquants (qui nécessiteront un signalement, un dépôt de plainte, ou une radiation) (joindre une liste) - Non localisés (§ 2.49 à § 2.52 et § 2.57 **) - Volés (§ 2.53 à § 2.56 **) - Détruits (§ 2.31**)	0	
Nombre total des objets récolés (localisés + manquants)	32	
Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une liste) - À inventorier *** (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 **) - À radier (§ 2.26 à § 2.35 **) (en distinguant les 5 cas de radiation)	0	
Objets nécessitant des compléments d'identification - À marquer (§ 2.42 à § 2.48 **) - À mesurer, peser - À photographier	32	Opération de post-récolement : marquage sur la totalité des œuvres récolées
État de conservation du bien - Bon état - Défauts d'intégrité (déformation, traces d'humidité, traces d'infestation, empoussièrement) - Nécessite une restauration	Bon état	
Localisation des biens : Exposés dans les salles En réserve	En réserve	
Documentation photographique des biens - Argentique - Format numérique		
Existence d'une notice informatisée - Dans un outil de gestion des collections - Dans un tableur - À faire	Dans un outil de gestion des collections	Micromusée

* Cf. art.13 de l'arrêté du 25 mai 2004

** Note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France, publiée au BO du 4 mai 2016.

*** Sont exclus du récolement les objets non inventoriés car sans historique d'acquisition ou d'affectation au sens des § 4.1 à § 4.6 **.

Signature du responsable des collections



Signature du chef d'établissement



Aureli MORENO

Récolement décennal des musées de France

Procès-verbal de campagne

1. Identification du musée

Musée de Lodève

2. Identification de la campagne

Titre de la campagne : Campagne 2 / Archéologie

Domaine concerné (domaine de collection) : Archéologie

Zone du musée : réserve externalisée, Jacques Audibert, niveau 1

Date de réalisation : août 2025

Responsable de la campagne : Stéphane Fouché

3. Méthodes et Moyens humains, techniques, etc. :

Moyens humains : récolement effectué par Stéphane Fouché à raison d'environ 1/2 journée

Contexte et méthode :

Récolement suite à une demande d'étude par Jean-Michel Chauvet de la collection Jacques Audibert provenant de la grotte Basse des Fournials, St-Nazaire-de-Ladarez.

4. Description des champs couverts :

5. Commentaire sur le résultat de cette campagne :

INFORMATIONS	CHIFFRES	OBSERVATIONS
Nombre (connu ou évalué) de biens ciblés	15 669 (comprenant les dépôts cf. PRD 2) + 2 282 (chiffre des acquisitions depuis 2014, à confirmer en fin de récolement)	
Objets localisés (vus ou en déplacement provisoire justifié)	29	
Objets manquants (qui nécessiteront un signalement, un dépôt de plainte, ou une radiation) (joindre une liste) - Non localisés (§ 2.49 à § 2.52 et § 2.57 **) - Volés (§ 2.53 à § 2.56 **) - Détruits (§ 2.31**)	0	
Nombre total des objets récolés (localisés + manquants)	29	

Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une <u>liste</u>) - À inventorier *** (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 **) - À radier (§ 2.26 à § 2.35 **) (en distinguant les 5 cas de radiation)	29	
Objets nécessitant des compléments d'identification - À marquer (§ 2.42 à § 2.48 **) - À mesurer, peser - À photographier	1 1 1	
État de conservation du bien - Bon état - Défauts d'intégrité (déformation, traces d'humidité, traces d'infestation, empoussièrement) - Nécessite une restauration	29	
Localisation des biens : Exposés dans les salles En réserve	29	
Documentation photographique des biens - Argentique - Format numérique	28	
Existence d'une notice informatisée - Dans un outil de gestion des collections - Dans un tableur - À faire	28 1	Micromusée

* Cf. art.13 de l'arrêté du 25 mai 2004

** Note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France, publiée au BO du 4 mai 2016.

*** Sont exclus du récolement les objets non inventoriés car sans historique d'acquisition ou d'affectation au sens des § 4.1 à § 4.6 **.

Signature du responsable des collections

le 07/11/2025



Signature du chef d'établissement



Récolement décennal des musées de France

Procès-verbal de campagne

1. Identification du musée

Musée de Lodève

2. Identification de la campagne

Titre de la campagne : Campagne 3 / Sciences de la Terre

Domaine concerné (domaine de collection) : Paléontologie

Zone du musée : Bureau puis Réserve.

Date de réalisation : février, août et septembre 2025

Responsable de la campagne : Stéphane Fouché

3. Méthodes et Moyens humains, techniques, etc. :

- **1 Moyens humains** : récolement effectué par Stéphane Fouché , une demi journée le 17 février 2025.

Contexte et méthode :

Récolement suite au prêt de trois spécimens confiés pour Ct-scan au MNHN pour 3 jours à Olivier Béthoux (Maître de Conférences Muséum / MNHN - CR2P - UMR 7207). Mise en réserve le 19 février.

Récolement suite au prêt d'un spécimen confié pour étude au MNHN pour 6 mois à Olivier Béthoux (Maître de Conférences Muséum / MNHN - CR2P - UMR 7207). Au MNHN le 18 février, bureau d'Olivier Béthoux.

Récolement suite à la restitution par Olivier Béthoux de 27 spécimens de la collection Jean Lapeyrie (2010.3) qui étaient conservés par Prof.em.Dr.rer.nat.habil. Jörg W. Schneider au TU Bergakademie Freiberg (Allemagne) depuis 1996 ou 97. Mise en réserve le 19 février.

- **2 Moyens humains** : récolement effectué par Stéphane Fouché, une demi journée le 27 février 2025.

Contexte et méthode :

Récolement suite à la restitution par Jean-Paul Kundura de 2 spécimens de la collection Jean Lapeyrie (2010.3) qui étaient conservés par Romain Garrouste (MNHN) depuis le 10 juin 2015. Mise en réserve le 27 février.

Récolement suite à la restitution par Jean-Paul Kundura de 2 spécimens de la collection Jean-Paul Kundura (2022.2.2 et 2025.1.1) qui étaient conservés par André Nel (MNHN) et Romain Garrouste (MNHN) depuis 2021. Mise en réserve le 27 février.

- **3 Moyens humains** : récolement effectué par Stéphane Fouché, 10 demis journées entre le 14 août et le 5 septembre 2025.

Contexte et méthode :

Suite au déménagement des collections dans la réserve du sous-sol du musée, le reconditionnement par caisse des fossiles du Permien est entrepris, 548 spécimens ont été récolés.

De plus, Daniel Gonçalves, étudiant en sciences de la terre à Toulouse, projette de venir étudier les poissons permien conservés au musée, 48 spécimens ont été récolés. Les fossiles de poissons exposés ont déjà été récolés en 2024 et ne sont donc pas reportés dans ce tableau.

4. Description des champs couverts :

5. Commentaire sur le résultat de cette campagne :

Les opérations de post-récollement à prévoir ont été intégrées dans un fichier spécifique créé à l'occasion.

INFORMATIONS	CHIFFRES	OBSERVATIONS
Nombre (connu ou évalué) de biens ciblés	1 577 + 1 576 (acquis depuis 2014 : chiffre à confirmer en fin de récolement)	
Objets localisés (vus ou en déplacement provisoire justifié)	31+4+ 548+48=631	
Objets manquants (qui nécessiteront un signalement, un dépôt de plainte, ou une radiation) (joindre une liste) - Non localisés (§ 2.49 à § 2.52 et § 2.57 **) - Volés (§ 2.53 à § 2.56 **) - Détruits (§ 2.31**)	0	
Nombre total des objets récolés (localisés + manquants)	31+4+ 548+48=631	
Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une liste) - À inventorier *** (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 **) - À radier (§ 2.26 à § 2.35 **) (en distinguant les 5 cas de radiation)	31+4+ 548+48=631	
Objets nécessitant des compléments d'identification - À marquer (§ 2.42 à § 2.48 **) - À mesurer, peser - À photographier	31+4=35 31+4+ 548+48=631 31+4+ 548+48=631	
État de conservation du bien - Bon état - Défauts d'intégrité (déformation, traces d'humidité, traces d'infestation, empoussièrement) - Nécessite une restauration	31+4+ 548+48=631	- Nettoyer le lichen sur 4 pièces. - Marques et rayures faites par les chercheurs pour signaler le spécimens dans la gangue. Nettoyage à prévoir ?
Localisation des biens : Exposés dans les salles En réserve	31+4+ 548+48=631	
Documentation photographique des biens - Argentique - Format numérique	27	Plus les photographies des fossiles dont la publication est terminée, format pdf.
Existence d'une notice informatisée		

- Dans un outil de gestion des collections - Dans un tableur - À faire	548+48=596 31+4=35	À faire ou à transférer dans Sibase
--	-----------------------	-------------------------------------

* Cf. art.13 de l'arrêté du 25 mai 2004

** Note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indéterminables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France, publiée au BO du 4 mai 2016.

*** Sont exclus du récolement les objets non inventoriés car sans historique d'acquisition ou d'affectation au sens des § 4.1 à § 4.6 **.

Signature du responsable des collections

le 07/11/2025



Signature du chef d'établissement



Récolement décennal des musées de France

Procès-verbal de campagne

1. Identification du musée

Musée de Lodève

2. Identification de la campagne

Titre de la campagne : campagne 6 : autres œuvres Beaux-Arts

Domaine concerné (domaine de collection) : Beaux-Arts

Zone du musée : réserve

Date de réalisation : novembre et décembre 2024

Responsable de la campagne : Ivonne Papin-Drastik

3. Méthodes et Moyens humains, techniques, etc. :

Moyens humains : récolement effectué par Ivonne Papin-Drastik à raison d'environ 22 jours pleins/an qui ont pu y être consacrés.

Contexte et méthode :

Récolement à la fois topographique et par campagne tel que défini dans le second plan de récolement.

Les objets de cette campagne sont depuis 2019 conservés dans les réserves « modules 1 et 2 arts graphique » du nouveau musée.

A consisté à partir de chaque module des mobiliers de la réserve désormais identifié par une lettre et un numéro (E n° pour les étagères / T n° pour les tiroirs / B n° pour les boîtes d'archives, etc.) et à confronter chaque objet du module à sa notice informatisée et à y apporter les informations complémentaires.

Opérations :

- vérifier la présence et l'état des objets
- vérifier le marquage
- établir une liste des opérations de post-récolement à prévoir sur cette campagne

4. Description des champs couverts :

5. Commentaire sur le résultat de cette campagne :

Un fichier listant les opérations de post-récolement a été créé.

Pas de problèmes juridiques et/ou de statuts sur cette campagne.

INFORMATIONS	CHIFFRES	OBSERVATIONS
Nombre (connu ou évalué) de biens ciblés	915+33 = 948	d'après le 2ème PRD : sur la campagne 6 : 915 items + 33 acquisitions entre 2016 et 2023
Objets localisés (vus ou en déplacement provisoire justifié)	149	
Objets manquants (qui nécessiteront un signalement, un dépôt de plainte, ou une radiation) (joindre une liste) - Non localisés (§ 2.49 à § 2.52 et § 2.57 **) - Volés (§ 2.53 à § 2.56 **) - Détruits (§ 2.31**)	0	
Nombre total des objets récolés (localisés + manquants)	149	
Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une liste) - À inventorier *** (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 **) - À radier (§ 2.26 à § 2.35 **) (en distinguant les 5 cas de radiation)	0	
Objets nécessitant des compléments d'identification - À marquer (§ 2.42 à § 2.48 **) - À mesurer, peser - À photographier	149	Opération de post-récolement : marquage sur la totalité des œuvres récolées
État de conservation du bien - Bon état - Défauts d'intégrité (déformation, traces d'humidité, traces d'infestation, empoussièrement) - Nécessite une restauration	Bon état	
Localisation des biens : Exposés dans les salles En réserve	En réserve	
Documentation photographique des biens - Argentique - Format numérique		
Existence d'une notice informatisée - Dans un outil de gestion des collections - Dans un tableur - À faire	Dans un outil de gestion des collections	Micromusée

* Cf. art.13 de l'arrêté du 25 mai 2004

** Note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indéénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France, publiée au BO du 4 mai 2016.

*** Sont exclus du récolement les objets non inventoriés car sans historique d'acquisition ou d'affectation au sens des § 4.1 à § 4.6 **.

Signature du responsable des collections

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Amos Moreno'.

Signature du chef d'établissement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Amos Moreno'.

Amos MORENO

